



Fonds régions et ruralité (FRR)

Volet 2 – Soutien à la compétence de
développement local des MRC

Rapport d'activité 2024

Adopté le 20 août 2025
Résolution numéro 2025-08-222

INTRODUCTION

Le gouvernement du Québec confie à chacune des MRC une enveloppe financière pour lui permettre d'investir dans des actions structurantes et adaptées pour son territoire. La présente entente du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional se terminera le 31 mars 2025. La MRC de L'Érable a pu compter sur le FRR pour le financement des mesures de développement local et régional conformément à l'entente et qui portent notamment sur les objets suivants :

- la réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement ;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre) ;
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise ;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental ;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- le soutien au développement rural.

Pour l'année 2024-2025, l'enveloppe du Fonds régions et ruralité, Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional confiée à la MRC de L'Érable est de 1 300 531 \$.

Pour bénéficier de cet appui financier, la MRC de L'Érable doit annuellement adopter ses priorités d'intervention, une politique de soutien aux entreprises et une politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Les diverses politiques ont été maintenues et sont disponibles sur le site internet de la MRC de L'Érable :

(<http://www.erable.ca/mrc/administration/fonds-de-la-mrc>).

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2024-2025

La MRC de L'Érable a convenu de maintenir les priorités de 2023-2024 pour conclure cette entente et les a adoptées le 17 avril 2024 (rés. 2024-04-13). Elles se déclinent en six grandes priorités visant la qualité de vie de nos milieux.

1. assurer le maintien et l'évolution de l'aménagement du territoire et son développement ;
2. mettre à la disposition des municipalités des services qu'elles pourront partager et dont elles auront manifesté le besoin ;
3. soutenir le développement des entreprises par des services professionnels adaptés aux besoins et réalités du milieu des affaires ;
4. favoriser le développement des communautés locales et la réalisation de projets structurants ;
5. conclure des partenariats locaux, régionaux et supra-régionaux pour le développement du territoire ;
6. assurer le maintien et soutenir diverses actions favorisant le développement des milieux.

Assurer le maintien et l'évolution de l'aménagement du territoire et son développement

Un montant de 332 652 \$ du FRR a été alloué au fonctionnement du département de l'aménagement afin de réaliser ses mandats en regard de la planification de l'aménagement du territoire.

Ces mandats visent à assurer la conformité des règlements d'urbanisme des municipalités au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), apporter un soutien technique et professionnel aux municipalités locales en matière d'aménagement du territoire, soutenir les municipalités par des outils de géomatique et une cartographie appropriée (accès et maintien à jour des matrices graphiques et des données d'aménagement du territoire), et modifier le schéma d'aménagement et de développement révisé lorsque nécessaire.

Mettre à la disposition des municipalités des services qu'elles pourront partager et dont elles auront manifesté le besoin

TOURISME ET CULTURE

Le personnel dédié au tourisme et à la culture a, en cours d'année, été intégré à l'équipe du développement du territoire qui gravitait déjà dans les secteurs social, agroalimentaire et économique.

Ces conseillers apportent leur soutien aux entreprises et événements touristiques et culturels de même qu'aux municipalités afin de promouvoir les attraits, favoriser la venue des visiteurs, rendre la culture plus accessible, faire connaître les artistes de la région, et favoriser les liens entre les citoyens et les artistes.

Une somme de 85 000 \$ du FRR a été consacrée au bon fonctionnement du volet touristique alors que le montant de 61 036 \$ a été dédié à celui du volet culturel.

Afin de soutenir ces secteurs d'activité, le Fonds d'optimisation des entreprises touristiques et le Fonds de soutien aux artistes et aux organismes culturels ont été mis sur pied au cours des dernières années. Le personnel appuie les promoteurs dans leur demande et en assure le suivi.

Ces deux volets combinent trois emplois.

PATRIMOINE BÂTI

Depuis trois ans, la MRC est engagée dans un processus pour la réalisation d'un inventaire des bâtiments construits ayant une valeur patrimoniale. Un agent de protection du patrimoine et de mise en valeur du patrimoine bâti est sur le terrain pour effectuer cette tâche en fonction de la Loi sur le patrimoine culturel. Annuellement, un montant de 27 602 \$ du FRR a été investi pour poursuivre ce mandat.

TRANSPORT COLLECTIF

Deux employés sont dédiés pour répondre aux attentes quotidiennes des usagers du transport collectif régulier et adapté pour des déplacements reliés au travail, à la santé et aux loisirs au sein des 10 municipalités et vers Victoriaville. Une somme de 140 845 \$ du FRR a été affectée au maintien du service de transport collectif.

Soutenir le développement des entreprises par des services professionnels adaptés aux besoins et réalités du milieu des affaires

Un montant de 674 213 \$ a été alloué au développement du territoire qui comporte maintenant six personnes avec une expertise dans les secteurs agroalimentaire, social et entrepreneuriat. Deux autres conseillers reliés au programme Accès entreprise Québec complètent l'équipe (le soutien financier de ces deux ressources n'est pas inclus dans le montant indiqué).

Les entreprises de tous secteurs peuvent compter sur des professionnels afin de développer, entre autres, leur projet d'expansion, de démarrage ou de relève. La MRC soutient les entrepreneurs à la recherche de financement et dispose d'outils financiers soit le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS).

La MRC de L'Érable compte sur l'implication de huit mentors pour maintenir la cellule de mentorat. Au cours de l'année 2024, 24 dirigeants d'entreprise ont bénéficié de service.

Favoriser le développement des communautés locales et la réalisation de projets structurants

Le développement territorial passe aussi par le soutien de projets structurants municipaux qui visent à améliorer les milieux de vie et y développer ou maintenir une offre de services de proximité.

En 2024, la MRC de L'Érable a poursuivi son soutien aux projets amorcés au cours des années précédentes. Ces projets sont en lien avec la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC de L'Érable.

Promoteurs	Projets	Montants versés 2024	Montants totaux engagés	État des projets
Com. dév. écon. N-D-Lourdes	Dépanneur de Lourdes	2 080 \$	104 000 \$	Complété
Ville (Paroisse) de Plessisville	Entrée sécuritaire Domaine Somerset	5 807 \$	50 807 \$	Complété
Municipalité de Villeroy	Diversifions les loisirs	19 058 \$	50 386 \$	Complété
Ville de Princeville	Bâtiment de services aux abords du parc linéaire	18 061 \$	114 061 \$	Complété
Municipalité Saint-Ferdinand	Réfection de l'arrêt de balle et acquisition de gradins	14 118 \$	14 118 \$	Complété
Comité des loisirs de Laurierville	Réaménagement du terrain de baseball	6 169 \$	30 079 \$	Complété
Corporation des aînés de Lyster	Construction d'un salon communautaire / Domaine Lysterel	148 800 \$	158 800 \$	En cours
Municipalité de Laurierville	Construction d'un centre de la petite enfance (CPE)	58 870 \$	65 410 \$	En cours

Comme prévu l’an dernier, la MRC de L’Érable a versé une somme de 15 000 \$ pour l’édition 2024 de La Balade gourmande, et ce, afin de soutenir l’organisme dans le développement des circuits et des outils «d’attraction». Cet événement s’est déroulé en octobre sur les territoires des MRC d’Arthabaska et de L’Érable. Il a généré des ventes estimées à 622 500 \$ pour les producteurs du territoire de L’Érable qui ont accueilli plus de 43 000 visiteurs.

Conclure des partenariats aux niveaux local, régional et suprarégional pour le développement du territoire

L’entente de partenariat territorial du Centre-du-Québec avec les Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et autres partenaires se poursuivait pour une deuxième année. Cette entente vise à soutenir et à renforcer la création artistique et sa diffusion. En 2024, deux artistes ont pu bénéficier d’une aide financière de 7 500 \$ chacun représentant la participation prévue de la MRC de L’Érable.

La MRC de L’Érable participe également à des projets régionaux qui impliquent l’ensemble des MRC du Centre-du-Québec et autres partenaires.

Promoteurs	Projets régionaux	Montants versés 2024
ARDECQ	Espaces régionaux d’accélération et de croissance	34 842 \$
ARDECQ	Ma place ici	7 748 \$
ARDECQ	Recrutement national – phase préparatoire	4 106 \$
Table des MRC	Développer la notoriété	13 688 \$
Table des MRC	Fonctionnement 2024	3 686 \$

ENTENTES SECTORIELLES

Une prolongation de l’entente sectorielle pour la concertation régionale a été conclue. La MRC de L’Érable investira un montant additionnel de 46 183 \$ afin de maintenir cette entente jusqu’en 2026-2027 pour un total de 123 236 \$.

L’entente sectorielle bioalimentaire 2024-2027 a également fait l’objet d’un avenant alors que les signataires de l’entente souhaitaient y intégrer le financement du projet ARTERRE. La MRC de L’Érable ajoutera donc un montant de 20 559 \$ à l’entente de développement bioalimentaire; sa participation représentait déjà une somme de 43 587 \$ ce qui représente un total de 64 146 \$.

Ententes	Montants versés en 2024	Montants totaux engagés (FRR-2020-2025)	État des projets
Partenariat en développement social 2020-2023	5 662 \$	16 986 \$	Complété
Concertation régionale 2018-2022	2 455 \$	16 501 \$	Complété
Concertation régionale 2022-2027	25 684 \$	77 053 \$	En cours
Optimisation de la capacité d’accueil au Centre-du-Québec 2023-2027	38 281 \$	95 703 \$	En cours
Bioalimentaire 2024-2027	14 529 \$	14 529 \$	Se poursuit FRR 2025-2028

FRAIS ADMINISTRATIFS

La gestion du Fonds régions et ruralité nécessite des ressources que ce soit pour guider les promoteurs de projets, faire leur analyse, assurer le suivi des dossiers, compléter la reddition de compte ou encore rédiger le rapport d'activités. Pour l'année 2024, un montant de 5 139 \$ du FRR a été attribué à la gestion du fonds.

Assurer le maintien et soutenir diverses actions favorisant le développement des milieux

Le projet Prends ta place dans L'Érable, présenté par Impact Emploi de L'Érable, en était à sa dernière année. La MRC avait appuyé ce projet qui vise à favoriser l'attraction, l'intégration et la rétention des travailleurs et familles et leur propose des activités afin de développer le sentiment d'appartenance à ces nouveaux résidents. Un montant de 3 712 \$ a été versé en 2024 pour la poursuite du projet.

C'était également la deuxième année que la MRC a accordé à la Corporation de développement communautaire de L'Érable qui déborde de sa mission de base et travaille au développement social et socio-économique du milieu. Les services et activités de l'organisme sont en complémentarité avec ceux de la MRC et des administrations municipales, et contribuent au développement des communautés. La contribution du FRR était de 18 000 \$ en 2024.

Le service de communication de la MRC de L'Érable joue un grand rôle dans la promotion et la mise en valeur du territoire afin de le rendre attractif et d'accentuer le sentiment d'appartenance de ses citoyens envers la région. Des nouvelles quotidiennes sont publiées sur le site erable.ca mettant en valeur, entre autres, les bons coups des gens et des entreprises d'ici. L'équipe s'occupe de la mise à jour des quatre sites internet et d'alimenter les pages facebook, dont celle du tourisme qui fait la promotion des diverses activités et événements de la région de L'Érable. La rédaction de communiqués reliés aux activités et formations initiées par la MRC à l'intention des entreprises fait également partie de leur mandat. Le service des communications s'implique également dans la diffusion d'information reliée au plan d'adaptation aux changements climatiques, du plan de gestion de matières résiduelle, du transport collectif et adapté et du service d'incendie régional; des actions priorisées par la MRC de L'Érable. Un montant de 233 109 \$ a été attribué pour atteindre ces objectifs.

La MRC est aussi interpellée sur des enjeux sociaux tels que l'habitation, l'immigration, et l'itinérance. D'ailleurs, la Semaine québécoise des relations interculturelles a été soulignée avec la complicité de différents partenaires.

BILAN FINANCIER

Une enveloppe budgétaire de 1 300 531 \$ a été allouée à la MRC de L'Érable pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

BILAN DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ Au 31 décembre 2024

REVENUS:

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2020-2021	1 259 902 \$	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2021-2022	1 300 531 \$	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2022-2023	1 300 531 \$	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2023-2024	1 300 531 \$	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 2024-2025	1 300 531 \$	
Montant reporté de 2020	140 278 \$	
Intérêts générés	660 \$	
Total des revenus:		6 602 964 \$

DÉPENSES:

Montants versés 2020	848 378 \$	
Montants versés 2021	1 005 309 \$	
Montants versés 2022	1 137 980 \$	
Montants versés 2023	1 209 576 \$	
Montants versés 2024	2 034 952 \$	
Total des dépenses:		6 236 195 \$
Sommes disponibles au 31 décembre 2024		366 769 \$